

LES DEUX PREMIÈRES CAMPAGNES DE FOUILLES
A MUNḤATTA (1962-1963)
PREMIERS RÉSULTATS

PAR

Jean PERROT

(Pl. XXI-XXIV)

Munḥatta se trouve dans la vallée du Jourdain, à 15 km au sud du lac de Tibériade, à — 215 m. sous le niveau de la mer (fig. 1). Le gisement occupe le rebord de la haute terrasse qu'entaille ici vers l'ouest la vallée de l'ouadi el Bireh. Cette vallée, dont le débouché sur le Ghôr est dominé par la masse du Kaukab el Hawa couronnée par le château franc de Belvoir, ouvre l'accès de la Galilée en face des vallées transjordanienne de l'ouadi el Arab et du Yarmouk qui descendent du Hauran et du Djôlan. Le Jourdain est ici guéable sur plusieurs kilomètres; nous sommes sur une voie naturelle de passage est-ouest. Une route franchit le fleuve au Djisir el Mudjami'; sur un pont voisin passait la voie ferrée Damas-Le Caire; la tranchée de l'oléoduc Kirkuk-Haifa coupe la vallée à cette hauteur.

Nous avons choisi le site de Munḥatta dans l'espoir qu'il aiderait à clarifier les problèmes de stratigraphie et de classement que posaient les découvertes de Shaar Hagolan ⁽¹⁾, de Sheikh Ali ⁽²⁾, de Kh. esh Shuna ⁽³⁾ et d'une demi-douzaine d'autres sites repérés dans cette partie de la vallée du Jour-

⁽¹⁾ M. STEKELIS, « A New Neolithic Industry : The Yarmukian of Palestine », *IEJ*, vol. I, n° 1, 1950, pp. 1-19.

⁽²⁾ M. PRAUSNITZ, « Khirbet Sheikh 'Ali », *RB*, t. LXV, 1958, p. 414, et « Tell 'Eli (Kh. esh Sheikh 'Ali) » dans *IEJ*, vol. X, 1960, fasc. 2, pp. 119-120.

⁽³⁾ H. DE CONTENSON, *Three Soundings in the*

Jordan Valley, 1955. *ADAJ*, vol. IV-V, 1960, pp. 12-98. ID. *RB*, t. LXVIII, pp. 516-556. ID. *La chronologie relative du niveau le plus ancien de Tell esh Shuna (Jordanie) d'après les découvertes récentes. Mélanges de l'Univ. Saint-Joseph*, Beyrouth, t. XXXVII, n° 4, pp. 57-75.

dain, entre le lac de Tibériade et Beth Shan. Découvert par un des membres du kibboutz de Gesher⁽¹⁾, Munhatta avait été sondé en 1954 par Nehemya

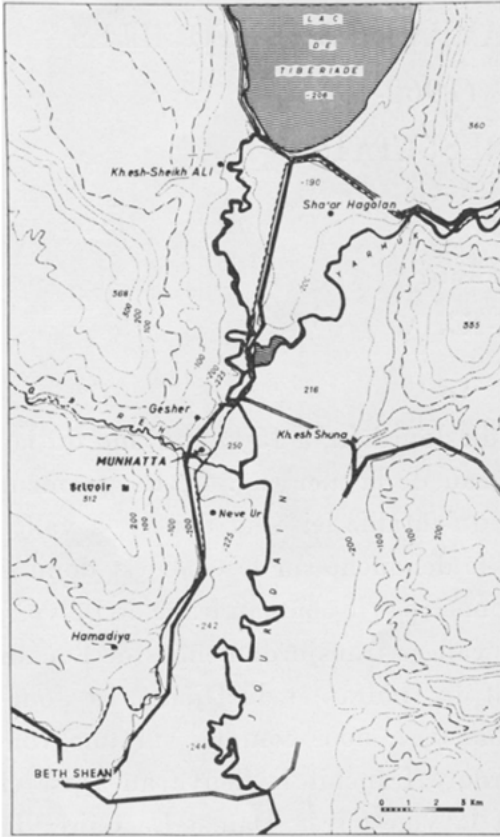


FIG. 1.

(1) « Doubi », responsable des vignes du kibboutz et archéologue amateur, qui a bien voulu m'autoriser à étudier le matériel récolté par lui. Je l'en remercie vivement et aussi pour l'aide qu'il a constamment apportée à la mission. Nous avons trouvé au kibboutz de Gesher une hospitalité aimable qui nous a aidé à supporter des conditions de travail parfois dures. De même le kibboutz de Névé Ur nous a accueilli avec une grande cordialité et a facilité l'établissement de notre camp. Notre gratitude va aussi au général A. Yaffé, commandant la région nord, qui a suivi nos travaux avec

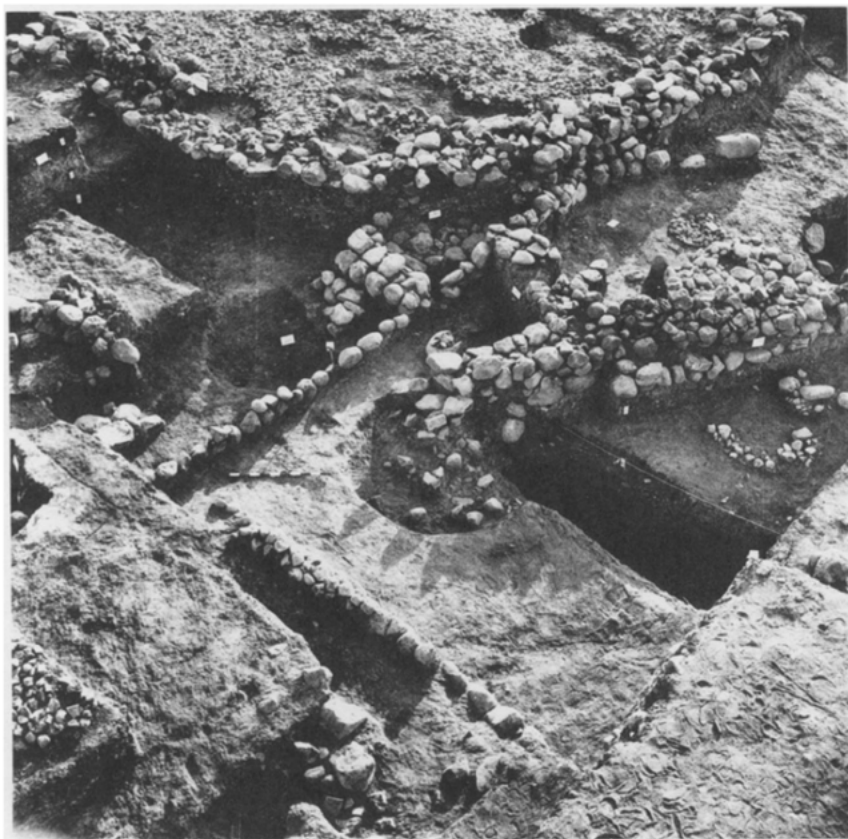
Tsory, conservateur du Musée de Beth Shan, à qui l'on doit une remarquable prospection archéologique de la région⁽²⁾. Deux niveaux d'architecture avaient été reconnus; le matériel recueilli en surface et dans le sondage comprenait, à côté d'une céramique de la fin du IV^e millénaire, des objets et des outils en pierre et en silex que l'on pouvait placer à première vue sur un horizon plus reculé.

La première campagne de fouilles fut conduite du 25 novembre 1962 au 6 janvier 1963, avec une subvention de la Commission des Fouilles du Ministère des Affaires étrangères et en collaboration avec le Service des Antiquités d'Israël, représenté par Nehemya Tsory⁽³⁾. Elle révéla, au-dessous des niveaux déjà signa-

intérêt et au commandant Y. Nelson qui a bien voulu mettre des tentes à notre disposition.

(2) N. TSORY, « Neolithic and Chalcolithic Sites in the Valley of Beth-Shan », *PEQ*, vol. XC, 1958, pp. 44-51.

(3) MM. Nehemya Tsory, inspecteur des Antiquités, Jean Liger, architecte, Yoram Lehmann, photographe, Vincent Tanourji, chef de chantier et Asher Ezra, contremaître, ont participé aux deux campagnes. A la deuxième campagne ont participé également Miss Barbara Lippincott, du département d'Anthropologie de l'Université de Michigan,

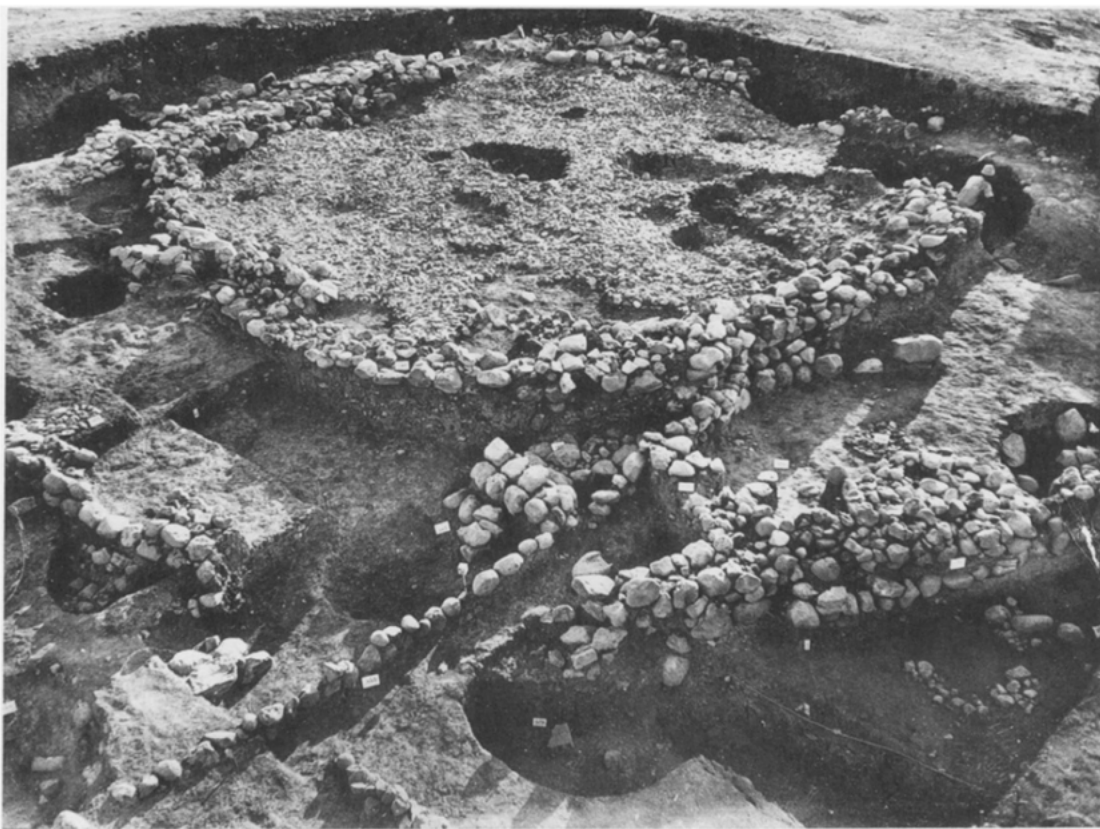


1. - Secteur N. O. 16-17; vu de M 15 vers le NE.

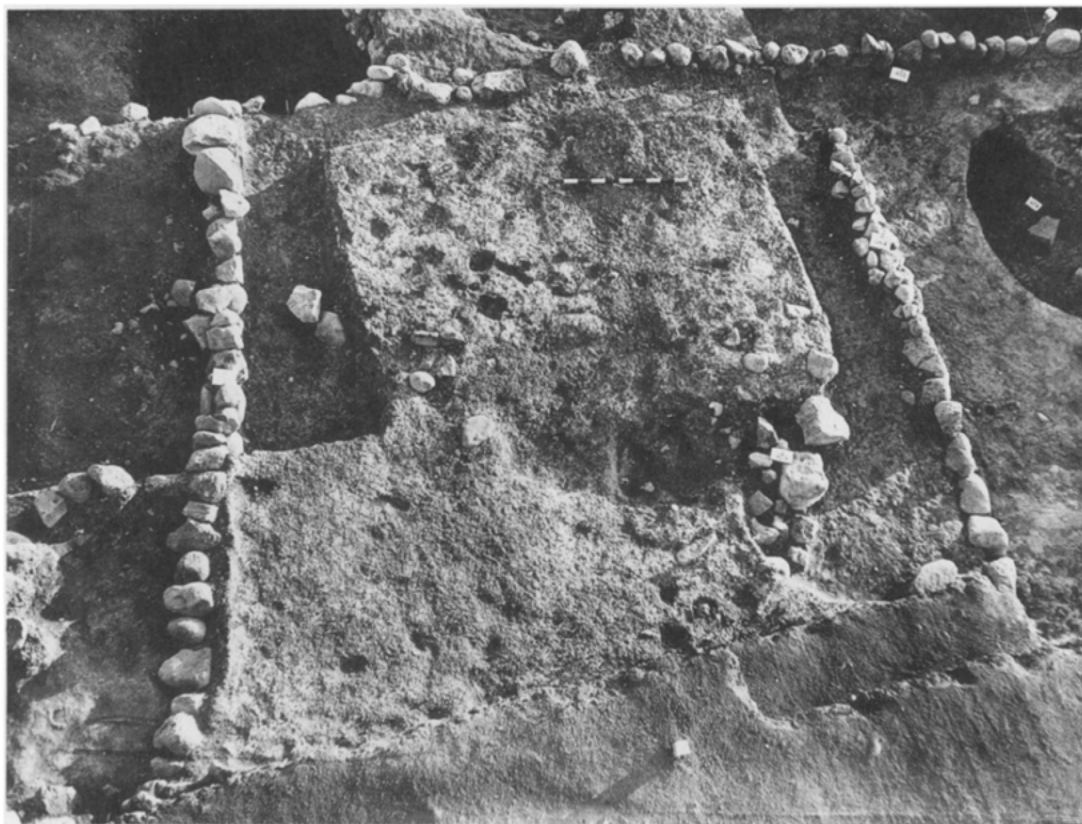


2. - Le chantier et la vallée du Jourdain.

Munhatta

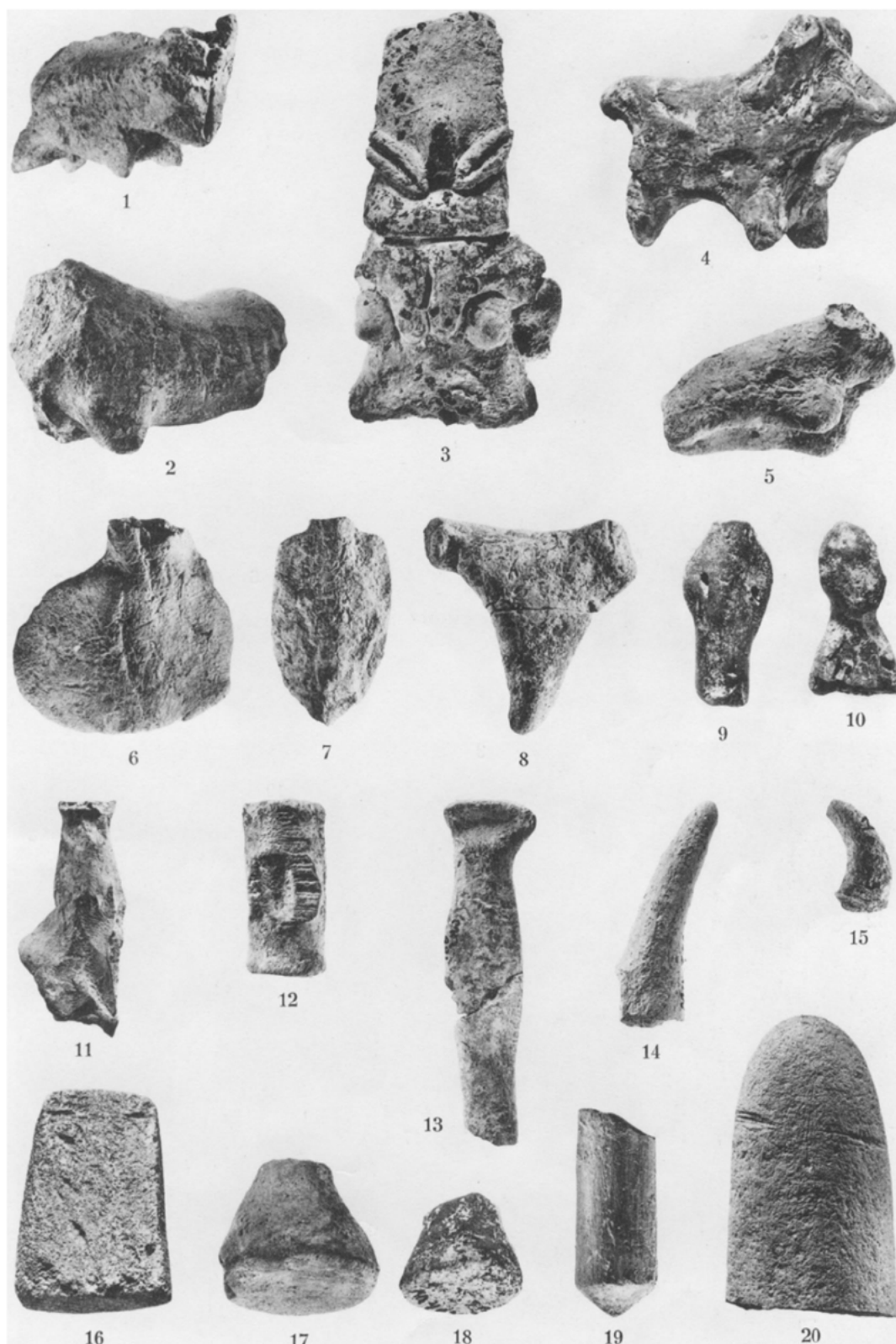


1. - Niveau 3. Bâtiment circulaire.



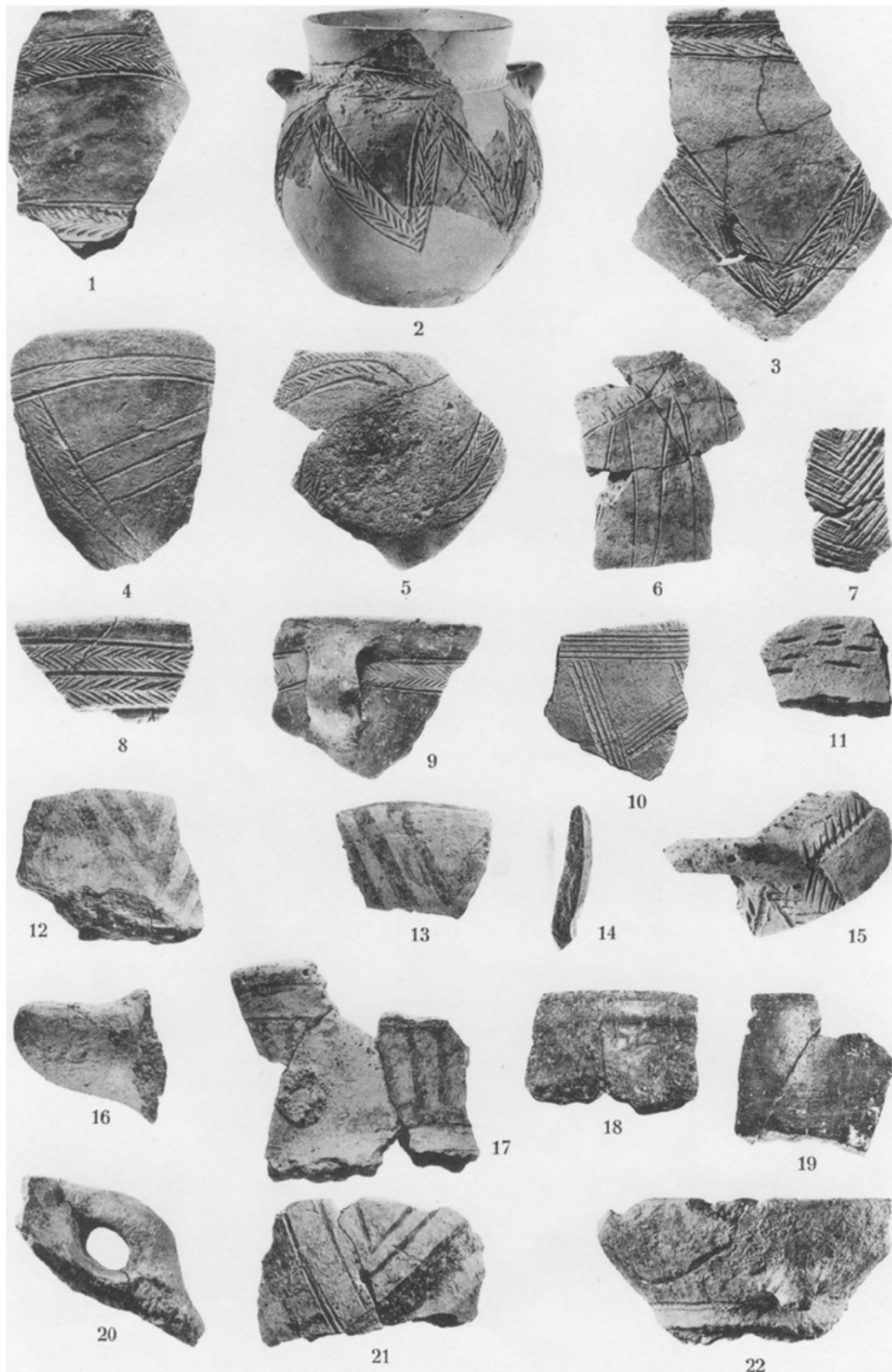
2. - Niveau 4. Maison à sol de plâtre.

Munhatta



Niveaux 2 et 3. Figurines humaines et animales. Gr. nat.

Munhatta



Niveau 2. Céramique à décor incisé et peint. Echelle 2/5.

Munhatta.

lés, l'existence de niveaux pré-céramique avec des constructions importantes. Munhatta paraissait donc offrir la rare occasion d'explorer, sur une aire étendue, les vestiges d'un établissement sédentaire antérieur à l'usage de la poterie.

La deuxième campagne se déroula du 7 juillet au 21 août 1963. Elle permit de porter à 800 m² la superficie de la zone fouillée et surtout de préciser la stratigraphie.

Stratigraphie.

Six niveaux ont été reconnus sur une épaisseur maximum de 3 m au-dessus du sol vierge ⁽¹⁾ dans la partie nord-ouest du chantier (Q 16) (fig. 2) où l'érosion de la surface a été moins forte.

Des traces de la plus ancienne occupation (couche 6) sur le sol d'argile compacte ont été relevées au fond des tranchées en M. 19, N. 17, O. 15, Q. 15 et Q. 16. Elles consistent en aires empierrées (fonds de huttes?) avec débris organiques carbonisés, os fragmentaires et éclats de silex atypiques.

Au-dessus (couche 5), nous avons dégagé sur 8 m. de longueur en O. 15-17 un gros mur de brique crue sur fondations de pierre (555), orienté est-ouest (fig. 2); il est formé de deux rangées et même, en O. 17, de 3 rangées de grosses pierres. Le mur lui-même, conservé sur 0,50 m. environ, était construit en briques de 6 cm. d'épaisseur, faites d'une argile blanc-verdâtre, et séparées par un mortier de terre brune. Nous n'avons pas encore pu reconnaître la forme de ces briques, visibles en coupe seulement.

Des habitations rectangulaires à sol plâtré représentent le niveau supérieur (couche 4) exposé sur 200 m² (secteur nord-ouest 15-17). Les murs sont faits d'une seule rangée de pierres sur deux ou trois assises (murs 553, 551, 559, 564, 568) (pl. XXI, 2 et XXII, 2).

Il n'est pas encore possible de se faire une idée exacte de ces habitations; la chambre 585 paraît avoir été d'assez grandes dimensions (4 m. de largeur

M^{lle} Monique Alexandre, en charge des catalogues, et M. Daniel Ladiray, dessinateur. Pour des périodes diverses, M^{lles} Annie Javerzac, élève de l'École du Louvre, Edith Herix, Françoise Sabban, Claudine Victor, Eva Doriel,

et MM. Philippe Garnier et André Lagaillardie.

(1) Argile brun-noir; il s'agit probablement d'un sol de décomposition des marnes de la Lisan; celles-ci, de teinte claire, n'ont pas été atteintes.

sur plus de 5 m. de longueur) avec une légère dépression centrale à proximité d'un petit foyer bordé de pierres contenant encore de la cendre

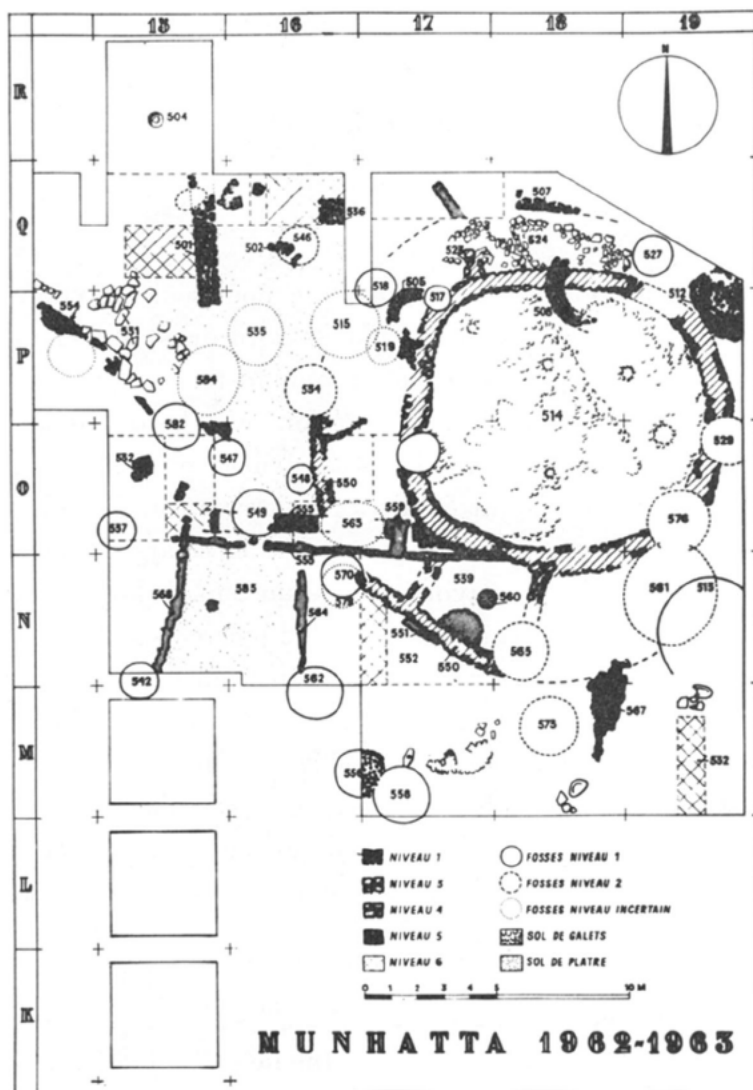


FIG. 2.

(pl. XXII, 2). Le sol a été refait cinq fois; il se relève à l'ouest contre le mur 568.

Le mobilier recueilli comprend des vases en calcaire, des molettes, des pilons, de nombreux éclats de silex, larges et minces, des outils parmi

lesquels dominent les armatures de faucilles et les têtes de flèches et de javelines.

Les murs du niveau 4 sont recouverts par une grande construction circulaire (niveau 3), dont le diamètre devait atteindre environ 20 m. (pl. XXII, 1 et fig. 2). Elle est formée d'une aire centrale pavée de galets, une cour semble-t-il, mais qui a pu être partiellement couverte à en juger par la présence de trous de poteaux irrégulièrement espacés. Les chambres, larges de 2,50 m. à 3 m. sur 5 à 6 m. de long, étaient distribuées à la périphérie; tout au moins est-ce ainsi que nous croyons pouvoir reconstituer cet édifice dont le mur extérieur a beaucoup souffert des occupations qui ont suivi. Le sol d'une chambre côté nord (524) était pavé de pierres plates. En PQ. 15, l'aire dallée (531) est au même niveau.

La base du mur extérieur de la construction circulaire reposait, dans la partie ouest (550), à la hauteur des sols de plâtre; si bien qu'il est difficile de dire si les sols, qui s'étendent ici à tout le secteur PQ. 15-16, appartiennent au niveau 3 ou au niveau 4.

La nouveauté au niveau 3, c'est l'apparition, à côté des objets en pierre, en silex et en os qui ne diffèrent pas typologiquement de ceux du niveau sous jacent, de très nombreux petits fragments de terre cuite, rougeâtre; certains portent des empreintes de végétaux; ils peuvent provenir des parois ou de la toiture d'habitations que le feu aurait détruites; d'autres ont été intentionnellement modelés (pl. XXIII, 1,5-13, 17-18). Quelques très rares tessons, à surface brune lustrée, ont été trouvés à ce niveau. L'un d'eux montre sur la face interne un épais enduit blanc. Ils peuvent représenter une céramique à ses débuts; toutefois, ils sont peu nombreux et très petits; pour l'instant je les considère intrusifs du niveau 2.

Les sols du niveau 3 étaient jonchés de débris d'ossements d'animaux. Ces ossements sont abondants à Munhatta à tous les niveaux, mais leur quantité est remarquable au niveau 3, en particulier sur le sol du bâtiment circulaire et à l'ouest de celui-ci ⁽¹⁾.

(1) Un premier examen d'ensemble a permis de reconnaître les espèces suivantes : *Gazella* sp.; *Ovis* et *Capra*, d'assez grande taille. Certaines cornes de chèvres présentent une torsion

homonyme assez bien visible. *Bos taurus* : deux espèces, de taille différente. *Sus*, dont la plupart des restes sont à rapporter à *Sus Scrofa*. *Equus* : quelques ossements sans

Le bâtiment circulaire a été en partie détruit par des fosses ovales ou circulaires qui atteignent jusqu'à 3,50 m. de diamètre (loc. 561) et une profondeur de 1 m. à 1,50 m. Ces fosses (loc. 529, 534, 546, 561, 656, 573, 576) ont été creusées à partir d'un sol de surface plus haut que les murs de fondation du bâtiment circulaire. Du moins est-il raisonnable de penser que ces murs n'étaient pas apparents lorsque furent choisis les emplacements des fosses. Une couche de terre beige, de 0,30 à 0,50 m. d'épaisseur, rencontrée pratiquement dans tout le secteur fouillé au-dessus du niveau 3, pourrait être le résidu des superstructures en brique crue des habitations de ce niveau. Certaines des fosses du niveau 2 paraissent avoir été de simples greniers; la fosse 561 par contre est un fond de cabane avec foyer et banquettes de pierres. Plusieurs fosses ont livré de petites briques en terre crue ou accidentellement brûlées. Elles ont la forme de pains (*bun shaped*); leur dimension maximum n'excède pas 15 cm. sur 8 cm. d'épaisseur.

A ce nouveau mode d'habitat, en contraste avec l'architecture des niveaux précédents, correspond un mobilier où la poterie occupe la première place.

Du point de vue technique, cette poterie (fig. 3-5) est caractérisée par la mise en œuvre de terres fines, avec traces de débris végétaux, auxquelles on ajoute un peu de sable, grains de quartz et de basalte inégalement répartis. La cuisson est peu poussée et à l'intérieur des parois épaisses l'oxydation est souvent insuffisante. Les teintes claires, beige et chamois, dominent; les couleurs rose, rose-saumon, sont rares. Les surfaces sont bosselées, avec traces de doigts; mais très souvent un léger lustrage rend leur toucher agréable. Quelques fonds conservent l'impression d'une natte.

Les formes principales sont des bols, des bassins et des cuvettes, des coupes sur pied creux, des pots à petit col bas, des petites jarres sans col, des jarres globulaires à haut col droit ou à col en arc. L'anse en languette et la petite anse annulaire sont les modes de préhension habituels de cette poterie.

doute attribuables à *E. (Asinus)*; *Canidés*.

Les petits ruminants sont les plus abondants. On note l'absence de Cervidés. Les Bovidés et les Suidés sont bien représentés. Les Équidés et les Canidés sont rares.

L'étude en cours permettra de préciser les espèces, leur importance relative et leur signification aux différents niveaux du site. [Pierre Ducos, attaché de recherches au C.N.R.S.]

Le décor est fréquent; près de la moitié des vases porte un décor incisé ou peint ou une combinaison des deux (fig. 4 et 5 et pl. XXIV). Des lignes parallèles incisées ou tracées avec une pointe arrondie, dessinant des bandes dont la surface est souvent couverte d'incisions en arêtes de poisson ou d'impressions (à l'aide d'une tresse végétale?) ayant un aspect analogue, constituent l'élément de base du décor en relief. Ces bandes soulignent le bord des bols ou la base des cols (passant alors par les deux anses); simples ou doubles, elles couvrent la panse des vases de grands chevrons relevés parfois d'un décor peint appliqué après coup. Des lignes, des hachures, des traits, constituent des motifs moins fréquents (fig. 5 et pl. XXIV, 6-7, 11).

Les motifs du décor peint rappellent ceux du décor en relief: bandes rouges sur la lèvre, chevrons et lignes parallèles obliques partant du bord sur les deux faces du vase, larges chevrons sur la panse. La couleur finit par recouvrir toute la surface du vase à l'exception des bandes incisées. Un léger lustrage suit, dans la plupart des cas, l'application de la couleur.

Une classe à part, peu nombreuse mais régulièrement distribuée, est formée par des poteries à surface rouge ou ocrée très soigneusement lustrée, et par des poteries à surface noire ou brun-noir lustrée de même (*dark faced burnished ware*) (pl. XXIV, 18-19).

Un groupe de figurines, en terre cuite ou non cuite, comprend des représentations humaines et animales (moutons, chiens?). La plupart sont fragmentaires. Une des plus intéressantes représente une femme (pl. XXIII, 3). La tête, lourde et arrondie vers le bas, est étirée vers le haut et en arrière; peut-être est-elle coiffée d'un bonnet pointu; cette forme en languette peut aussi s'expliquer par le fait, très probable, que la figurine était attachée sur le bord d'une coupe, servant d'anse. Les cheveux pendent en masse dans le dos. Le nez, brisé, était arqué et proéminent. Les yeux, pastilles de terre allongées et fendues dans le sens de la longueur, sont obliques. La bouche n'est pas indiquée. Une sorte de scapulaire ou de châle recouvre les épaules, les deux pointes retombant en avant entre les seins. Les bras, très courts, pendent le long du corps. Une peinture mate, rouge brun, recouvre le bas du visage et les épaules.

Des galets, portant des incisions, peuvent être considérés comme des

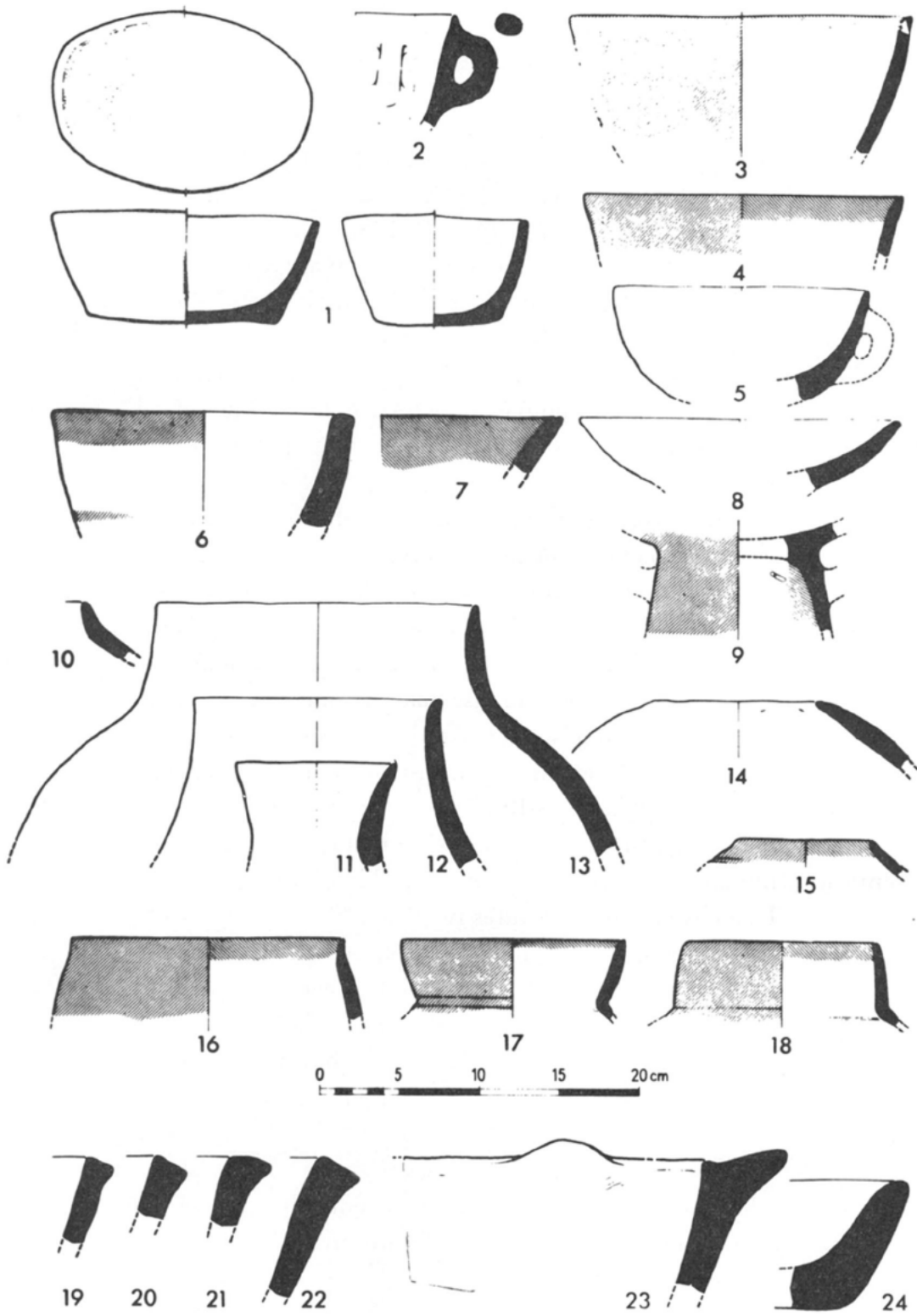


FIGURE N° 3

Fig. N°	N° Catal.	Loc.	Description
1	236.32	529	Bol de forme ovale. Surface gris-chamois, lissée et lustrée.
2	423.5	567	Gobelet à anse annulaire verticale de couleur chamois; surface lissée et légèrement lustrée. Pâte avec traces de débris végétaux et gros grains de basalte (de 1 à 2 mm) irrégulièrement distribués.
3	398.3	529	Grand bol à engobe rouge-brun, écaillé; face interne lissée. Pâte id. n° 2.
4	586.4	561	<i>Id.</i> ; peinture brun-noir ou engobe, lustré. Pâte d'aspect feuilleté avec débris végétaux et rares grains de basalte.
5	435.12 B	573	Bol hémisphérique à anse annulaire attachée obliquement. Pâte sableuse avec débris végétaux et quelques rares particules de basalte.
6	244.1	529	Bord de petit bassin. Peinture rouge-brun écaillée, traces de lustrage sur toute la surface. Pâte id. n° 2.
7	586.2 A	561	Bord de grand bol à engobe rouge-orangé lustré. Pâte fine bien cuite.
8	531.11	573	Bord de coupe (sur pied creux?) jaune-chamois. Les deux faces sont lissées et lustrées. Pâte id. n° 2.
9	493.1 B	565	Coupe sur pied creux avec deux anses annulaires. Engobe rouge-brique clair, mat. Pâte id. n° 2.
10	451.3	535	Bord de jarre à col bas de couleur chamois.
11	462.3	P 14	Col de jarre éversé de couleur jaune-chamois. Surface lissée. Pâte id. n° 2.
12	228.10	529	Jarre à col droit de couleur chamois. Traces de peinture ocre sur la lèvre. Pâte avec débris végétaux très fins; grains de basalte.
13	493.6	565	Jarre globulaire à col droit de couleur chamois. Surfaces bosselées mais lissées et lustrées à l'extérieur. Pâte id. n° 2.
14	435.8	573	Bord de jarre sans col à lèvre amincie. Pâte id. n° 2.
15	586.7	561	Petite jarre sans col à lèvre amincie relevée. Engobe ocré, lustré. Pâte fine avec quelques grains de basalte.
16	571.42	573	Vase à bord rentrant et lèvre éversée. Engobe brun lustré, écaillé. Pâte fine avec quelques grains de basalte à rares particules de calcaire blanc.
17	571.47	573	Jarre à col en arc (bow rim). Peinture ocre clair ou engobe lustré. Pâte sableuse avec fines particules variées et quelques gros grains de basalte.
18	439.9	561	Jarre à col en arc. Engobe rouge-brun clair, écaillé. Pâte d'aspect spongieux avec particules de calcaire blanc et grains de quartz.
19	439.19	561	Bord de bassin ou de cuvette; lèvre aplatie à rebord externe avec traces de peinture rouge. Pâte id. n° 2.
20	236.46	529	<i>Id.</i>
21	419.6	534	<i>Id.</i> ; lèvre épaissie et arrondie vers l'extérieur. Traces de lustrage.
22	439.12	561	<i>Id.</i> ; lèvre aplatie à rebord externe.
23	425.1	561	<i>Id.</i> avec anse en languette sur le bord externe de la lèvre. Paroi formée de deux feuillets soudés. Pâte <i>id.</i> n° 2.
24	236.28	529	Bord de cuvette à surface lissée et lustrée de couleur gris chamois. Pâte grossière, fissurée, mal cuite (terre naturelle?).

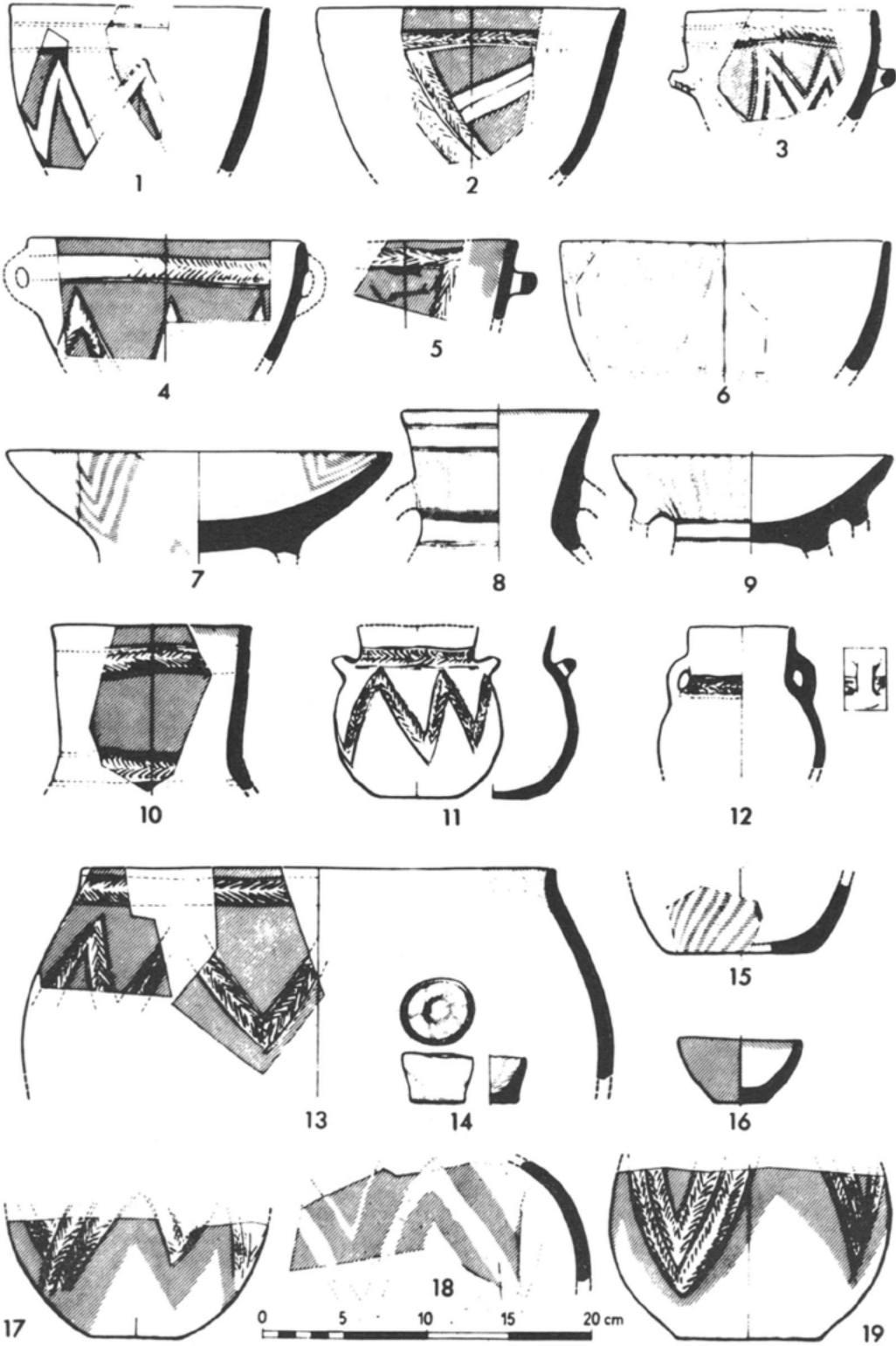


FIGURE N° 4

N° Fig.	N° Catal.	N° Loc.	Description
1	228.120	529	Grand bol de couleur chamois. Peinture rouge-brun, mate, écaillée. Traces de peinture sur la face interne. Pâte de sable très fin avec débris végétaux et quelques grains de basalte.
2	228.14 A	529	<i>Id.</i> Léger lustrage sur la face externe. Pâte de sable très fin avec nombreux grains de basalte, quartz, calcaire. Pour le motif du décor, cf. fig. 5, n° 12. Pl. XXIV, 4.
3	228.117	529	Petit bol avec au moins une anse annulaire horizontale. Peinture rouge effacée. Pâte de sable très fin avec gros grains de basalte.
4	571.31 A	573	Grand bol avec au moins une anse annulaire verticale. Pâte de sable très fin avec gros grains de basalte et de calcaire.
5	411.1	534	Bord de bol avec anse annulaire horizontale. Pâte <i>id.</i> n° 3.
6	228.16	529	Grand bol chamois foncé à décor peint rouge-brun, mat. Pâte grossière, fissurée, avec débris végétaux et grains de basalte, calcaire, quartz.
7	531.2	573	Coupe sur pied creux. Décor peint en chevrons. Pl. XXIV, 12.
8	244.7	529	Col de jarre éversé avec au moins une anse annulaire de la base du col à l'épaule. Peinture rouge-brun, mate, écaillée. Pâte argileuse, fissurée, à gros grains de basalte. Des fragments de la panse montrent un décor de chevrons incisés et peints. Pl. XXIV, 17.
9	228.48	529	Coupe sur pied creux, avec au moins une anse annulaire. Peinture rouge-brun et léger lustrage des deux faces. Pâte argileuse à gros grains de basalte.
10	228.116	529	Col de jarre, droit. Engobe ocré appliqué à coups de pinceaux croisés. Pâte <i>id.</i> n° 3. Pl. XXIV, 1.
11	374	434	Petit bol globulaire avec au moins une anse annulaire. Pas de peinture. Pâte <i>id.</i> n° 3. Pl. XXIV, 2.
12	344.3	540	<i>Id.</i>
13	567.1	546	Grand vase à bord rentrant et lèvre relevée. Engobe rouge lie de vin légèrement lustré. La face interne est lissée et présente des traces de peinture. Pâte <i>id.</i> n° 3. Pl. XXIV, 3.
14	485.2	561	Petit godet.
15	228.K	529	Fond de vase chamois à décor peint rouge orangé. Pâte fissurée avec grains de basalte et particules de calcaire blanc.
16	487.1	573	Petite coupelle.
17	228.108	529	Fond de vase globulaire. Peinture rouge. Pâte <i>id.</i> n° 3.
18	485.6	561	Paroi de vase globulaire à décor de larges chevrons rouge violacé. Léger lustrage de toute la face externe. Pâte <i>id.</i> n° 3.
19	228.115	529	Fond de vase globulaire.

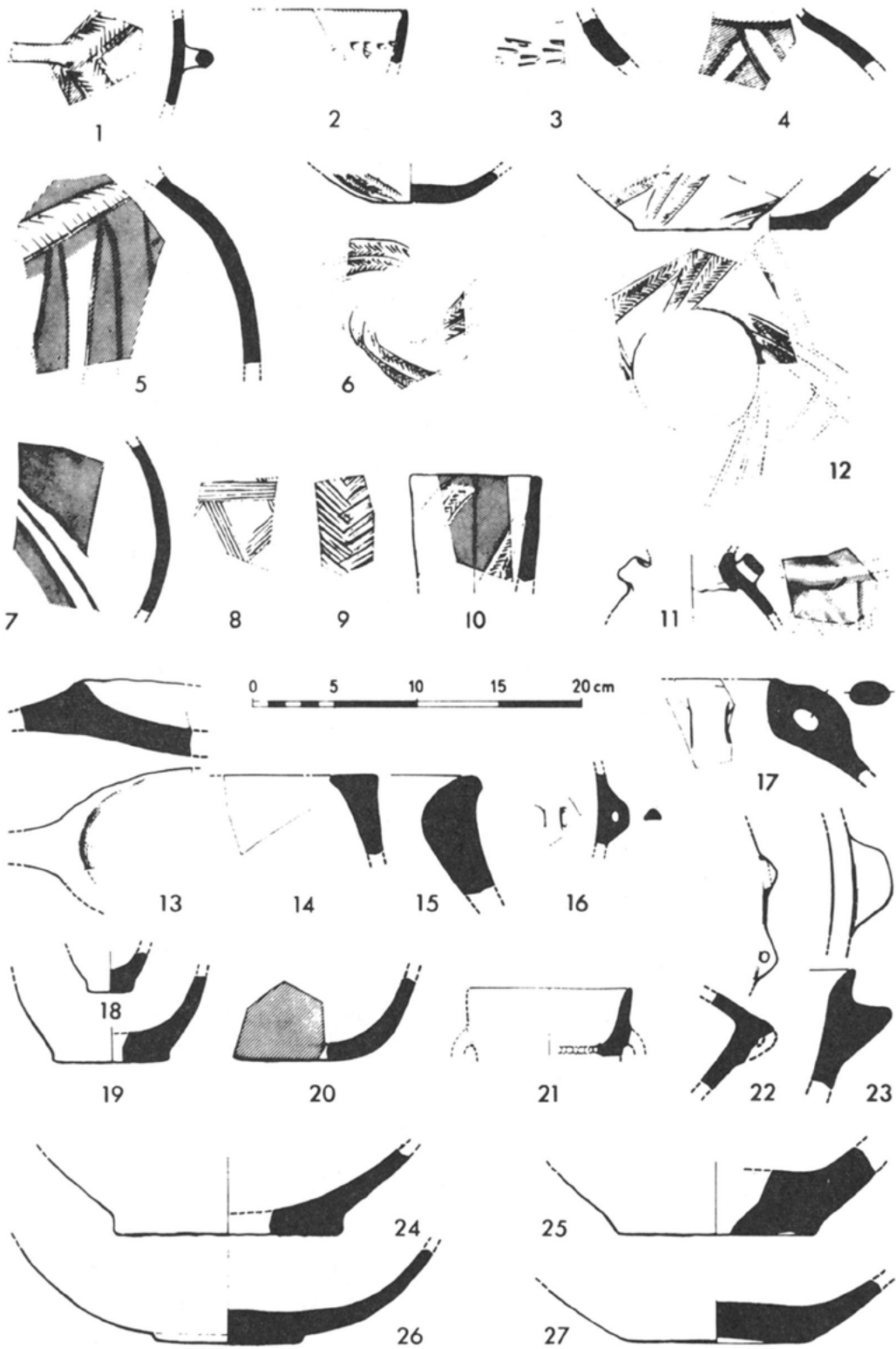


FIGURE N° 5

N ^o Fig.	N ^o Catal.	Loc.	Description
1	531.9	573	Tesson décoré avec anse annulaire horizontale. Peinture rouge-brun. Pl. XXIV, 15.
2	571.39 B	573	Bord de bol. Engobe rouge-foncé, lustré, et bande interne. Incisions cunéiformes sur la face interne. Pâte à fines particules de basalte.
3	571.43	573	Fragment d'un col de jarre avec semis d'incisions. Pl. XXIV, 11.
4	451.1	535	Décor incisé et peint rouge-brun.
5	583.1	565	Jarre globulaire. Décor incisé et peint rouge-brun. Lustrage de toute la surface. Pâte avec débris végétaux et grains de basalte irrégulièrement distribués. Pl. XXIV, 6.
6	583.2	566	Fond de vase globulaire. Traces d'engobe rouge. Pl. XXIV, 5.
7	228.86	529	<i>Id.</i> n ^o 5.
8	485.4	561	Décor peigné (5 et 6 dents). Pourrait être intrusif du Bronze. Pl. XXIV, 10.
9	439.38 B	561	Décor peigné (4 dents) imitant la vannerie. Pl. XXIV, 7.
10	419.1	534	Bord de gobelet. Peinture rouge brun, lustrée, écaillée. Pâte sableuse, très fine, avec rares grains de basalte.
11	368.2	N 18	Pot globulaire avec au moins une anse annulaire horizontale à la base du col. Décor peint de chevrons rouge-brun, mat. Pâte sableuse fine, avec traces de débris végétaux, grains de basalte et quelques particules de calcaire.
12	228.H	529	Fond de vase. Décor spiralant de doubles bandes incisées avec motifs en chevrons. La face interne est lissée et lustrée.
13	228.8	529	Grande cuiller de couleur gris chamois. Pâte grossière avec débris végétaux et quelques grains de basalte.
14	579.7	561	Bord de pithos.
15	236.39	529	Bord de pithos.
16	392.1	P 14	Petite anse oreillette.
17	228.74	529	Anse annulaire de la lèvre à l'épaule. Pâte d'aspect spongieux avec particules grises et débris végétaux. Pl. XXIV, 20.
18	412	555	Fond de gobelet en bouton. Surfaces lissées.
19	228 A	529	Fond de vase globulaire. Pâte d'aspect spongieux avec nombreux grains de basalte et quelques-uns de calcaire.
20	374.6	534	Fond arrondi. Traces d'engobe rouge.
21	349.30 B	P 14	Goulot muni d'un filtre. Surface bosselée.
22	354.1	N 18	Bord de vase à anses multiples (type lenticulaire), une anse oreillette verticale et une anse horizontale. Terre sableuse, rousse, à fines particules variées, sans doute naturelle.
23	567.9	546	Anse en languette sous le bord d'un bassin.
24	228.28	529	Fond de vase globulaire, renforcé.
25	398.14	529	Fond avec renforcement annulaire.
26	236.36	529	Fond hémisphérique avec petite base en disque.
27	228.19	529	Fond plat avec un léger creux.

représentations humaines schématiques; les yeux sont indiqués par un trait (pl. XXIII, 20). Des galets à incision profonde, décrits à Shaar Hagan (1) comme représentant des vulves féminines me paraissent plutôt des polissoirs à rainure pour pointes en os. Deux galets sont marqués d'un trait peint en rouge.

L'outillage en silex ne comprend qu'un petit nombre de têtes de flèches généralement sans ailerons et d'assez mauvaise facture; les lames de faucille sont du type à grosses dents régulièrement espacées. A côté de perçoirs, de grattoirs et de burins, on peut signaler encore de rares hachettes à tranchant poli, des pics, etc., ainsi que des galets aiguisés. Des molettes, des broyeurs, des rondelles perforées sont en calcaire dur ou en basalte.

Le niveau 1 est représenté par des constructions en pierre. Il ne reste en fait que quelques murs de ces habitations; aucun plan n'a pu être reconstitué; des murs curvilignes suggèrent des maisons « absidales » (fig. 2). Les constructions de ce niveau ont été établies au-dessus des fosses du niveau 2 et de leur remplissage, après un abandon du site qui a pu être d'assez longue durée, ce que confirme l'évolution de la céramique.

Les poteries du niveau 1 diffèrent nettement de celles de l'occupation précédente (fig. 6) par leur technique (pâtes mieux malaxées à fin dégraissant sableux (2)) et par leurs formes dont la plus caractéristique est le vase à profil caréné, orné de projections régulièrement espacées (fig. 6, 11). Le mode de préhension ordinaire est l'anse horizontale fortement saillante avec impressions digitales sur le bord, plus ou moins relevé (fig. 6 : 12-14). Le décor est essentiellement un décor en relief de cordons appliqués sur la paroi des vases, le plus souvent sous la lèvre, et marqués d'impressions digitales rapprochées (fig. 6 : 1-8). Des tessons de poterie de la variété dite

(1) M. STEKELIS, *loc. cit.*, pp. 11-12, pl. IV : 3; pl. V : 3; VI : 1-2.

(2) On utilise aussi comme dégraissant la calcite grise finement broyée.

Dans la description des poteries de cette période, on a confondu souvent cette roche, translucide et brillante, avec le quartz ou avec d'autres roches siliceuses. Il semble que les anciens potiers aient été pareillement abusés.

Ils n'avaient pas été sans remarquer dans l'emploi des dégraissants naturels les avantages à la cuisson des sables riches en grains de quartz; sans doute la calcite leur parut-elle devoir présenter les mêmes avantages; mais cette roche n'a pas les qualités thermiques du quartz et si elle se laisse aisément broyer, elle présente au feu tous les inconvénients des calcaires. Son emploi ne constitue pas un véritable progrès.

« grise lustrée » sont un autre trait caractéristique de cet ensemble céramique.

Premières conclusions.

Si la dernière occupation de MunḤatta se situe aisément sur un horizon culturel et chronologique déjà défini, il est plus difficile de déterminer le moment et les conditions dans lesquelles le site a été occupé pour la première fois. Les niveaux 5 et 6 sont encore mal connus; le niveau 4 est le premier à livrer un matériel archéologique autorisant l'étude comparative.

Ce niveau, avec ses grandes maisons rectangulaires à sol de plâtre, trouve une bonne analogie en Palestine dans le niveau « Pre pottery Neolithic B » de Jéricho ⁽¹⁾; cette analogie est confirmée par la similitude des industries lithiques : débitage à double plan de frappe, têtes de flèches et de javelines à ailerons acérés, lames de faucille à fine denticulation, burins, bols et bassins en calcaire, meules dormantes, molettes, pilons, polissoirs. Les meules dormantes à double dépression, du type décrit par Miss K. Kenyon comme caractéristique de Jéricho PPNB ⁽²⁾, sont nombreuses à MunḤatta; elles proviennent de la surface et du remplissage des fosses des niveaux supérieurs; mais il est peu probable qu'elles y soient *in situ*.

Comme l'outillage en silex déjà recueilli dans les niveaux 5 et 6 de MunḤatta ne diffère pas à première vue de celui du niveau 4 et comme les murs rencontrés sont rectilignes, appartenant selon toute vraisemblance à des constructions rectangulaires, il est permis de penser que les niveaux 5 et 6 sont eux aussi contemporains des niveaux du « Pre pottery Neolithic B » de Jéricho. Il se pourrait alors que la fondation de MunḤatta et les changements que nous observons à Jéricho avec le « Pre pottery Neolithic B » soient contemporains et qu'ils aient pris place en Palestine dans le même contexte culturel.

La fondation de MunḤatta ne semble pas avoir été un événement isolé.

⁽¹⁾ K. KENYON, *Digging up Jericho*, London, 1957; ID. « Excavations at Jericho », 1957, *PEQ*, July-Dec. 1958; ID. « Earliest Jericho », *Antiquity*, XXXIII, n° 129, 1959, pp. 5-9; ID. « Excavations at Jericho 1957-58 », *PEQ*, July-

Dec. 1960; ID. *Archaeology in the Holy Land*, London, 1960.

⁽²⁾ K. KENYON, *Digging up Jericho*, London, 1957, pl. XVI.

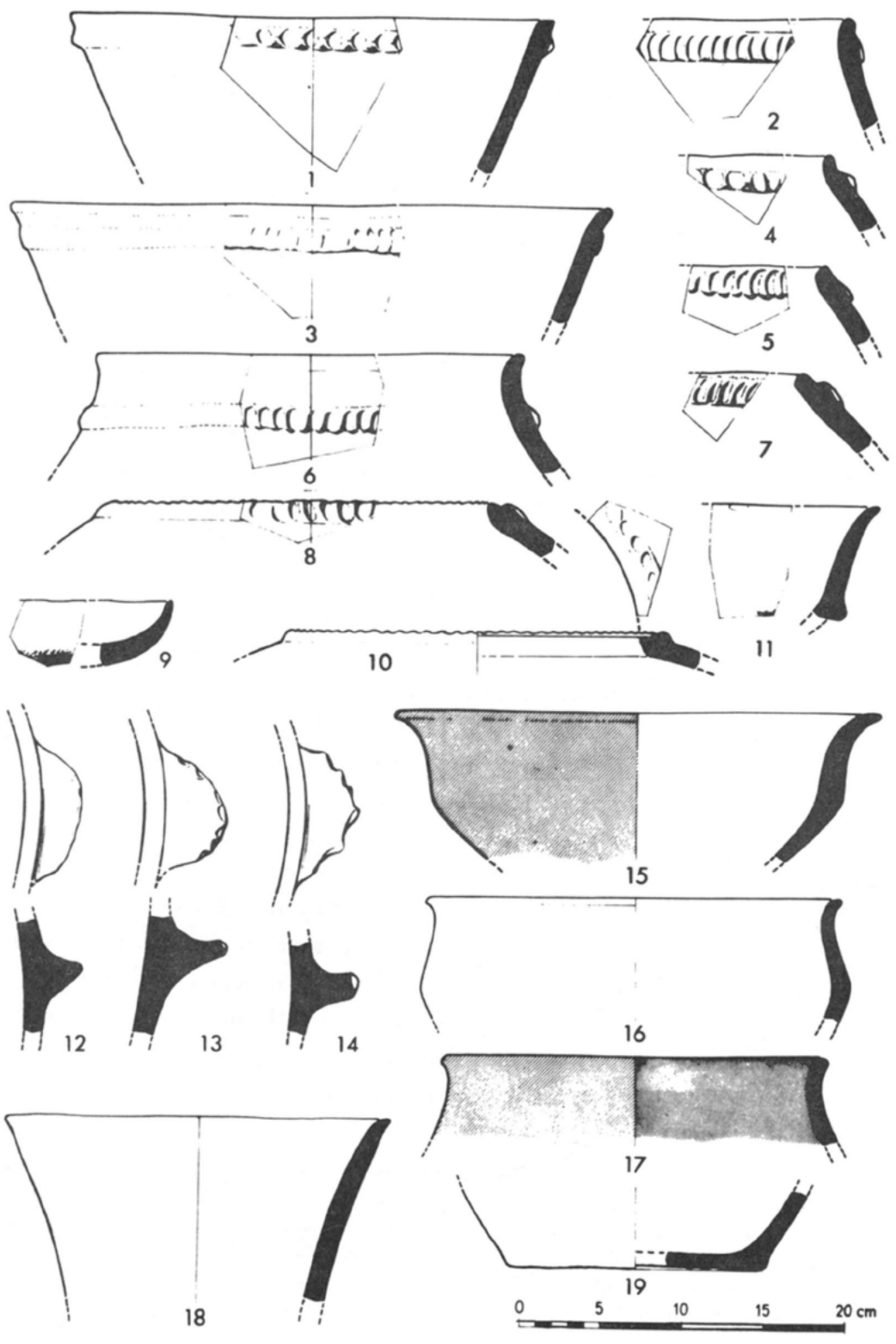


FIGURE N° 6

N° Fig.	N° Catal.	Loc.	Description
1	349.1 A	P 14	Bord de bassin avec cordon à impressions digitales; couleur chamois ocré. Pâte argileuse avec débris végétaux et fines particules de basalte, de quartz, de calcaire; bien cuite.
2	349.4 A	—	Vase à bord rentrant; cordon pastillé sous la lèvre; couleur jaune chamois. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
3	349.7 A	—	Bord de bassin avec cordon appliqué sous la lèvre. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
4	349.7 B	—	Jarre sans col avec cordon à impressions digitales sous la lèvre; chamois clair. Pâte à dégraissant anguleux (calcite broyée).
5	349.22 B	—	<i>Id.</i> Cordon pastillé sous la lèvre; couleur gris-orangé. Pâte <i>id.</i> n° 1.
6	349.3	—	Col de jarre avec cordon pastillé; couleur rose chamois. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
7	349.8 A	—	Bord de jarre sans col; cordon pastillé; couleur chamois. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
8	349.27	—	Jarre sans col à lèvre relevée; cordon pastillé. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
9	349.20	—	Coupelle rose chamois. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
10	349.11 A	—	Jarre sans col, chamois ocré. Cordon à impressions digitales. Pâte peu homogène à rares particules de quartzite et de roche grise.
11	349.13	—	Vase caréné, gris chamois; protubérances espacées sur la carène. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
12	349.2 B	—	Anse horizontale. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
13	349.3 B	—	Anse horizontale. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
14	349.2 C	—	Anse horizontale. Pâte d'aspect feuilleté avec grains de basalte irrégulièrement distribués.
15	349.4 C	—	Vase caréné à engobe rouge-brun écaillé; face interne jaune chamois; section noire. Terre mélangée de paille.
16	349.14	—	Vase caréné rose chamois. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
17	349.25	—	Bord caréné avec reste d'engobe rouge-brun pulvérulent. Pâte <i>id.</i> , n° 1.
18	349.1 B	—	Bord de bassin rose chamois. Pâte argileuse avec particules de basalte et de calcite grise.
19	349.11 C	—	Fond de vase, gris chamois. Pâte <i>id.</i> , n° 1.

L'établissement de Sheikh Ali paraît du même âge et sans doute aussi celui de Hamadia si l'on en juge par les récoltes de surface. Les trois sites sont sur la rive occidentale du Jourdain, sur la haute terrasse, à moins de 15 km. l'un de l'autre. Ils nous donneraient alors une idée de la densité de la première population agricole dans cette région. Dans toute la Palestine de nouveaux établissements apparaissent; Abou Gosh ⁽¹⁾, Ascalon ⁽²⁾, Beidha ⁽³⁾ prennent ici leur place. Nous avons l'impression d'être en présence d'un mouvement général de sédentarisation.

Si l'on considère ce qui se passe à Jéricho, ce mouvement est marqué par une rupture d'avec la tradition natoufienne; des maisons rectangulaires à sol de plâtre remplacent les constructions circulaires d'origine natoufienne ⁽⁴⁾; les industries de la pierre changent. On ne saurait parler de progrès par rapport à la phase précédente mais nous assistons à un renouvellement qui ne s'explique guère que par le jeu d'influences extérieures.

D'où viennent ces influences? Il sera difficile de répondre tant que nous ignorerons pratiquement tout de ce qui se passe alors et de ce qui s'est passé précédemment en Syrie et en Cilicie, où les couches inférieures du niveau V de Ras Shamra atteintes par d'étroits sondages constituent jusqu'à présent la seule évidence d'un horizon précéramique ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ J. PERROT, « Le Néolithique d'Abou Gosh », *Syria*, XXIX, 1-2, pp. 119-145.

⁽²⁾ J. PERROT, « Ascalon », *IEJ*, vol. V, n° 4, 1955, pp. 270-271.

⁽³⁾ D. KIRKBRIDE, « The Excavation of a Neolithic Village at Seyl Aqlat, Beidha, near Petra », Interim Report, *PER*, July-Dec. 1960, pp. 136-145. ID. *The Excavation of a prepottery Neolithic Village at Beidha, near Petra, in East Jordan, American Philosophical Society Yearbook*, 1962, pp. 569-573.

⁽⁴⁾ J. PERROT, « Excavations at Eynan (Ain Mallaha) ». Preliminary report on the 1959 season. *IEJ*, t. X, n° 1, pp. 14-22; ID. *Excavation of a Natufian Settlement (ca. 8000 BC) in the Upper Jordan Valley, American Philosophical Society Yearbook*, 1962, pp. 604-607.

⁽⁵⁾ C. F. A. SCHAEFFER, « Les fondements pré

et proto-historiques de Syrie du Néolithique précéramique au Bronze ancien », *Syria*, XXXVIII, 1961, pp. 7-22 et 221-242. H. DE CONTENSON, « Poursuite des recherches dans le sondage à l'ouest du Temple de Baal (1955-1960) », Rapport préliminaire, *Ugaritica*, IV, Paris, 1961.

On peut s'attendre à découvrir en Syro-Cilicie les antécédents de la civilisation que nous voyons s'y épanouir avec la première céramique régionale (Phase A de l'Amouq). Mais jusqu'à présent, en dehors des niveaux de base de Ras Shamra, nous n'avons aucun indice. Les recherches que j'ai conduites en 1961 et 1962 de Mersine à Carchemish n'ont révélé aucun vestige d'occupation de ces régions entre le Moustérien et les premières civilisations à céramique.

Le niveau 3 de Munḥatta voit apparaître, avec le grand bâtiment circulaire, un nouveau type de construction; en fait, ce plan peut avoir quelque chose d'accidentel et il convient d'attendre que l'architecture de ce niveau soit mieux connue. Le grand bâtiment partiellement dégagé à Sheikh Ali ⁽¹⁾ et qui présente des analogies de construction avec celui-ci (sol pavé de galets) est de plan rectangulaire.

La grande nouveauté à ce niveau est l'apparition de fragments de terre cuite et de figurines. Si la céramique n'est pas en usage — ce point n'a pas encore pu être éclairci de manière définitive — du moins des conditions favorables à son apparition paraissent-elles déjà réunies.

Nous entrons avec Munḥatta 3 dans une phase nouvelle du développement culturel qui est encore mal connue en Palestine. Jéricho est alors abandonné et Munḥatta ne va pas tarder à l'être également. Hagoshrim ⁽²⁾, Givat Haparsa ⁽³⁾, sont à placer, je crois, sur cet horizon qui va voir apparaître la première poterie; mais cet événement n'est bien illustré qu'à 150 km. plus au nord, par le niveau de base (« Néolithique ancien ») de Byblos; en Palestine même, l'impression qui domine est celle de l'effacement d'une civilisation jusqu'ici florissante.

Avec Munḥatta 2, nous sommes au cœur du problème posé par les découvertes faites sur une demi-douzaine de sites palestiniens: Shaar Hagolan ⁽⁴⁾, Sheikh Ali ⁽⁵⁾, Hazoréa ⁽⁶⁾, Tel Batashi ⁽⁷⁾, Ghrubba ⁽⁸⁾ et Jéricho (Néolithique avec céramique A et B) ⁽⁹⁾. Une relation entre tous ces sites est généralement admise mais on les a classés diversement par

⁽¹⁾ Couche 4 (Stratum II). Les tessons de poterie trouvés à sa hauteur, identiques à ceux de la couche 3, pourraient être postérieurs à ce bâtiment.

⁽²⁾ Au pied de l'Hermon, aux sources du Jourdain, près du kibboutz de Hagoshrim. Ce gisement sera publié dans les Comptes-rendus de la Mission archéologique française en Israël, vol. III.

⁽³⁾ Dans les sables de la côte, au nord d'Ashdod. Fouillé par MM. J. Olami, E. Friedmann et F. Bourian.

⁽⁴⁾ Voir n. 1, p. 323.

⁽⁵⁾ Voir n. 2, p. 323. Couches 3-4.

⁽⁶⁾ J. PERROT, « Hazoréa », *IEJ*, vol. XIII, n° 2, 1963, pp. 140.

⁽⁷⁾ J. KAPLAN, « The Excavations at Telulyot Batashi in the Vale of Sorek », *Erets-Israel*, V, 1958 (en hébreu et résumé en anglais), pp. 9-24.

⁽⁸⁾ J. MELLAERT, « The Neolithic site of Ghrubba », *ADAJ*, vol. III, 1956, pp. 24-40.

⁽⁹⁾ K. KENYON, *Digging up Jericho*, loc. cit., pp. 77-92; *Archaeology in the Holy Land*. London, 1960.

rapport les uns aux autres. La difficulté vient de ce que la plupart d'entre eux ne sont connus que par un matériel archéologique peu abondant provenant d'étroits sondages. La stratigraphie de ces sites est parfois douteuse, lorsqu'elle n'est pas inexistante.

Le matériel archéologique de Munhatta 2, abondant et varié, bien isolé stratigraphiquement, vestige d'une occupation qui ne paraît pas avoir été de longue durée, constitue dans ces conditions un point de référence de tout premier ordre. Sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans une étude comparative détaillée, il fait aussitôt apparaître ce que peuvent avoir de fortuit des différences auxquelles on avait cru pouvoir donner une valeur stratigraphique ou chronologique. Des aspects de la céramique connus isolément sur les sites mentionnés plus haut (technique, forme, décor) se retrouvent ensemble à Munhatta. On aurait donc plutôt tendance à rapprocher ces sites, les particularités qui leur restent étant tout à fait normales.

Nous sommes en présence d'un assemblage ⁽¹⁾ dont les traits distinctifs déjà reconnaissables sont : pour l'habitat, les maisons enterrées ; pour l'industrie lithique, le faible pourcentage des têtes de flèches ; pour la céramique, le décor incisé et peint ; enfin, dans le domaine des représentations artistiques, des figurines humaines et animales, et des galets gravés anthropomorphes. La figurine décrite plus haut est presque une réplique de celles trouvées à Shaar Hagolan et à Tel Aviv ⁽²⁾.

Si l'on compare le mode d'habitat à celui des millénaires qui ont précédé, on peut parler d'une « régression » comme l'a fait Miss K. Kenyon à Jéricho tout en notant le progrès que représente l'industrie céramique. En fait,

⁽¹⁾ Il est encore trop tôt pour donner un nom à cette civilisation. Trop souvent en Palestine des noms ont été jetés sur quelques poignées de silex et de tessons recueillis sans même une indication stratigraphique suffisante ; la littérature en est encombrée et notre connaissance n'en a pas été avancée. On trouvera peut-être en l'occurrence que l'appellation de « Yarmoukien » gagne ici en substance et qu'elle pourrait être maintenue pour l'horizon Munhatta 2,

Jericho A B, etc. Elle a le mérite de souligner l'aspect transjordanien de la nouvelle civilisation. Il y a là toutefois un danger et le risque de nouvelles confusions.

⁽²⁾ S. YEIVIN, « The Land of Israel and the Birth of Civilisation ». *Antiquity and Survival*, vol. II, n° 2-3, 1957, p. 116, fig. 5 et 9 ; J. PERROT, « Nouvelles découvertes en Israël », *Syria*, XXIX, 1952, p. 297, fig. 3.

MunḤatta 2 et Jéricho AB ne représentent pas un nouveau développement de la civilisation indigène, mais son remplacement par une civilisation d'origine étrangère. Les changements profonds que nous observons alors en Palestine sont, à mon avis, le résultat d'une forte influence extérieure qui a dû s'accompagner de l'arrivée d'une nouvelle couche de population.

MunḤatta et Jéricho sont sur les grandes voies de pénétration en Palestine occidentale. A plusieurs reprises au cours de l'Histoire, et notamment à la fin du III^e millénaire, les courants qui viendront de l'autre côté du Jourdain et des régions en marge du grand désert syro-arabe introduiront en Palestine une civilisation ou, tout au moins, des traits d'un mode de vie adapté aux conditions des régions semi-arides d'où ces courants sont partis. Le mécanisme joue ici pour la première fois. C'est par l'intermédiaire des populations mobiles de ces vastes régions qui s'étendent vers le Nord jusqu'à Carchemish et à la Dyarbekir que pénètrent en Palestine des influences dont la source probable est en Haute Mésopotamie et en Anatolie. La poterie de MunḤatta 2 invite à regarder dans cette direction; nous y reviendrons ailleurs en détail.

Il faudra toutefois se garder d'établir des synchronismes sur la seule base des similitudes de la céramique. Le cheminement de ces influences a pu être très lent. La seule relation que l'on puisse retenir avec quelque certitude hors de Palestine pour le niveau 2 de MunḤatta, est avec le niveau « Néolithique Moyen » de Byblos ⁽¹⁾, que l'on s'accorde à placer sur le même horizon culturel que la phase D des sites de l'Amouq et que les couches supérieures de Ras Shamra IV.

La civilisation représentée sur les sites du groupe MunḤatta 2, Jéricho AB, etc., présente une parenté certaine — qui a conduit parfois à des confusions — avec celle, postérieure, des sites du groupe Ghassoul-Beershéva. L'évidence stratigraphique est encore faible mais la succession ne fait pas de doute. L'apparition de la métallurgie sur l'horizon de Ghassoul-Beershéva représente un nouveau pas en avant.

(1) J. CAUVIN, « Les industries lithiques du tell de Byblos (Liban) », *L'Anthropologie*, t. LXVI (1962), n° 5-6, pp. 488-502.

Les débuts de ce niveau seraient à placer,

selon une détermination par le C 14, vers 4 600 avant Jésus-Christ; M. DUNAND, « Rapport préliminaire sur les fouilles de Byblos en 1957 », *BMBeyr*, t. XVI, 1961, p. 72.

Munhatta, de même que Jéricho, est alors abandonné. Ceci ne veut pas dire que la région est désertée, bien au contraire. Un établissement dont l'étendue est plusieurs fois celle de Munhatta est fondé à Névé Ur, sur l'autre rive de l'ouadi Bireh, à 2 km. au S.E. de Munhatta, sur le large promontoire que forme ici la haute terrasse de la vallée du Jourdain, dominant le cours du fleuve. Névé Ur, dont nous prévoyons la fouille, n'est connu pour l'instant que par des récoltes de surface; le matériel recueilli indique la même variante septentrionale de la civilisation de Ghassoul-Beershéva déjà rencontrée par H. de Contenson à quelques kilomètres de là, sur la rive orientale du Jourdain, à la base de Kh. esh Shuna ⁽¹⁾.

Le niveau 1 de Munhatta est à rapprocher des niveaux XVII-XVI de Beth Shan et apparentés. L'architecture (maisons absidales?) et surtout la présence de quelques briques rectangulaires permettent peut-être de préciser cette relation avec le niveau XVI ⁽²⁾. Cette nouvelle occupation est de courte durée; l'abandon qui suit est définitif.

Munhatta paraît partager le sort des nombreux établissements palestiniens qui disparaissent alors au profit, semble-t-il, d'agglomérations déjà existantes ou nouvellement fondées dans des conditions topographiques plus favorables à la défense et à proximité de points d'eau. Ces agglomérations s'entourent de murailles. Tout se passe comme s'il y avait détérioration générale des conditions de sécurité. Le nouvel état de choses marque les débuts de l'Age du Bronze.

Cette rapide esquisse de l'évolution culturelle en Palestine ⁽³⁾ en marge de ce qu'apporte Munhatta montre les grands problèmes qui attendent encore une solution. Munhatta ne répondra pas certes à toutes les questions mais les premiers résultats obtenus permettent déjà de préciser plusieurs points importants de la séquence palestinienne (fig. 7); on peut espérer aussi que le dégagement des niveaux inférieurs contribuera à mieux faire

(1) Voir n. 3, p. 323.

(2) N. Tsory croit pouvoir distinguer dans le niveau 1 les vestiges de deux occupations successives qui correspondraient respectivement aux niveaux XVII et XVI de Beth Shan.

(3) Pour plus ample développement, voir

l'essai de synthèse présenté en 1960 au colloque de Burg Wartenstein. J. PERROT, *Palestine-Syria-Cilicia*, dans BRAIDWOOD and WILLEY, n. d. : *Courses Towards Urban Life* (Viking Fund Publications in Anthropology, n° 31), Chicago, 1962.

connaître les conditions dans lesquelles la civilisation agricole a pris son essor en Palestine.

Jean PERROT.

C 14	PHASES (*)	MUNḤATTA	PRINCIPAUX SITES APPARENTÉS
3200	VII	Niv. 1	Kh. esh Shuna 2, Beth Shan XVII-XVI, Tell el Farah ES.
	VI { B A	ABANDON	Kh. esh Shuna 1, Névé Ur, Sheikh Ali 2, Ghassoul-Beershéva (3500-3100)
4600 (Byblos)			Niv. 2
	V	ABANDON	Hagoshrim, Tell Turmus Byblos « Néolithique Ancien »
		Niv. 3 Niv. 4 Niv. 5 Niv. 6	Jéricho « Pre Pottery Neolithic B » Sheikh Ali 7, Hamadia, Seyl Aqlat
6250 (Jéricho)	IV		
	III		Jéricho « Pre Pottery Neolithic A » O. Fallah « Neolithic »

(*) Je préfère cette numérotation provisoire à la nomenclature traditionnelle (Mésolithique, Néolithique, Chalcolithique). La chronologie absolue basée sur des déterminations par le C 14 est donnée à titre indicatif.